



Vigne

Edition Charentes

N°11
03/06/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD

Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime

magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /*

*Edition Charentes
N°11 du 03/06/2020 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : pleine floraison.

Mildiou

- **Risque variable selon les secteurs.**

Oïdium

- **Risque fort.**

Black rot

- **Risque fort.**

Tordeuses

- **Poursuite du vol d'Eudémis dans certains secteurs.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement cette semaine.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

Sur 43 parcelles d'Ugni blanc suivies cette semaine, le stade moyen calculé est de 24,2 (pleine floraison).

Le nombre de feuilles moyen par rameau est de 14,9, avec 2,4 nouvelles feuilles depuis la semaine dernière.

La longueur moyenne des rameaux est de 117,4 cm avec un allongement hebdomadaire de 26 cm.

La vigne continue de pousser de manière importante. Sur certaines parcelles "poussantes", on observe un allongement de plus de 40 cm en une semaine et des rameaux dépassant les 2 m.

La floraison se généralise mais il y a une certaine hétérogénéité suivant les parcelles : certaines sont en début de floraison, alors que d'autres sont en début de nouaison.

Les stades et mesures relevés cette semaine sont proches de ceux observés à la même période en 2017.



Ugni blanc – pleine floraison

Climatologie

• De la semaine passée

Températures

Sur le mois de mai les températures moyennes atteignent 17.2°C, soit 2°C de plus que la moyenne. Les températures de la semaine passée ont nettement augmenté, avec en moyenne 21°C.

Pluies

Au cours du mois de mai, la moyenne des précipitations sur l'ensemble du vignoble atteint 68 mm (contre 61 mm en moyenne).

Sur la semaine passée, la moyenne hebdomadaire des précipitations est de 7 mm. Notre zonage montre les résultats suivants : Sud 15 mm ; Littoral 4 mm ; Cœur 13 mm ; Iles 0 mm ; Nord 1 mm ; Est 7 mm et Ouest 3 mm.

• Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent quelques épisodes pluvieux de faible importance. Les températures seront en forte baisse.

• Episode orageux

Lundi 1^{er} juin, un épisode orageux a touché un secteur limité autour de Clam (ouest de Jonzac). Quelques centaines d'hectares sont concernés. Les précipitations ont localement atteint 70 mm, avec beaucoup de vent et de la grêle. On constate des dégâts de grêle sur feuilles, mais peu sur rameaux et sur grappes. En vignes hautes, beaucoup de rameaux ont été cassés par le vent.



Dégâts de grêle du 01.06.2020
(Crédit photo Michel Girard - CA17)

Maladies

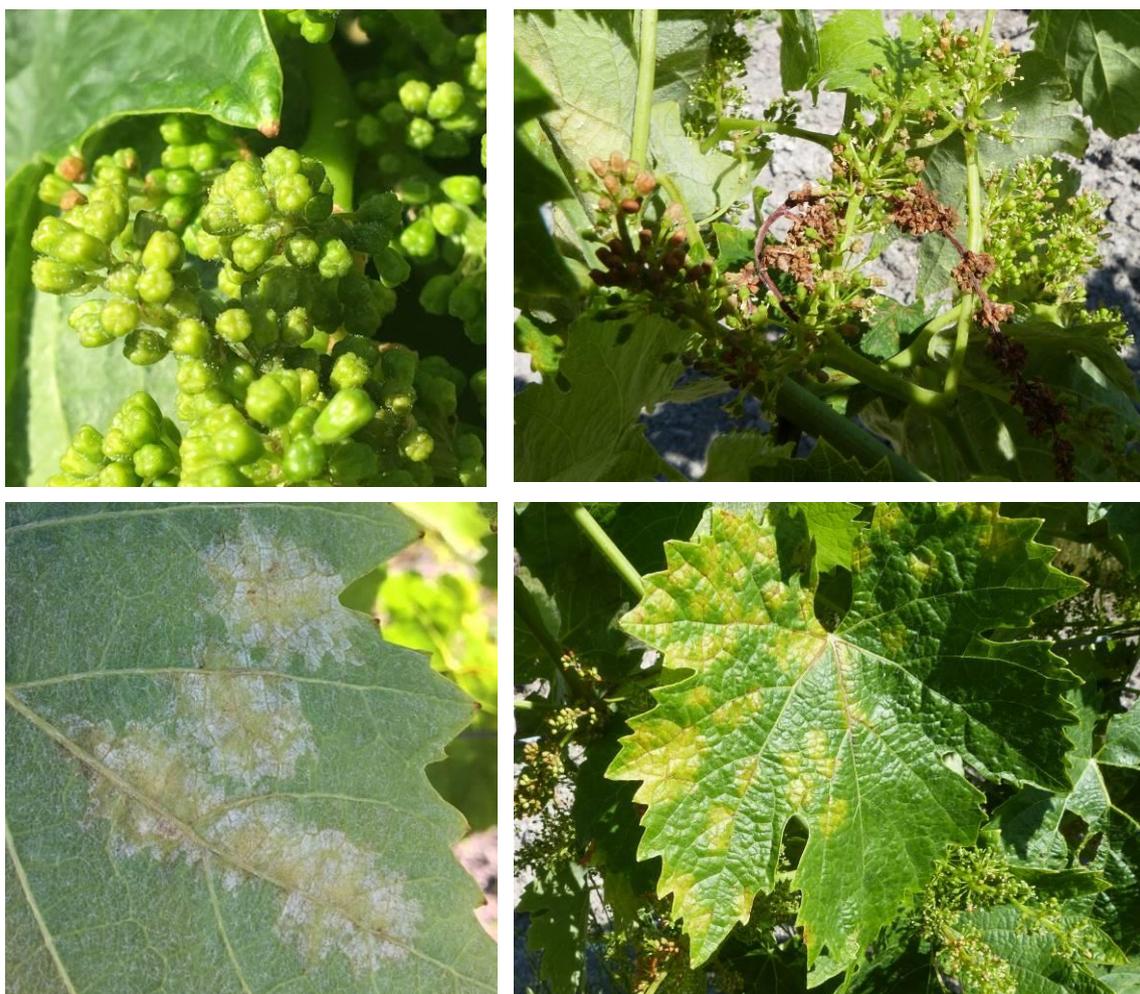
• Mildiou

Observations

Dans les parcelles de référence on constate une faible évolution des symptômes, qui augmentent très légèrement en fréquence. Toutefois, les symptômes sur grappes se renforcent dans la parcelle de Migron, très touchée (fréquence sur grappes 12 %).

Tous les témoins non traités sont à présents touchés, avec une fréquence moyenne de 82 % des ceps atteints. La fréquence sur feuilles est passée de 25 à 36 %, et l'intensité des symptômes augmente très

légèrement (de 6 à 8 %). On note une augmentation importante des symptômes sur grappes. Ceux-ci concernent la majorité des témoins. On compte à présent 22 % des grappes touchées en moyenne (contre 5 % la semaine dernière), avec une intensité de 6 % (contre 1 %).



Mildiou sur feuilles et grappes – TNT Genté et Arces
(Crédits photos L. Duchêne – CARC, M. Girard – CA17)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Selon le modèle, les conditions climatiques ont été défavorables au mildiou. Le risque potentiel est resté très fort dans le sud et l'est du vignoble. Sur le reste du vignoble, le risque potentiel est resté majoritairement faible même si quelques zones délimitées se sont maintenues sur un risque fort à très fort.

Des contaminations épidémiques ont été calculées sur les pluies du 1er juin. Le modèle estime une augmentation du nombre d'organes contaminés nulle à très forte en fonction des pluies enregistrées et du risque potentiel associé sur la zone.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 5 mm. L'hypothèse la plus humide annonce un cumul de pluie de 22 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie inférieur à 1 mm. Les températures passeront de 10-12°C à 13-15°C pour les minimales et de 28°C à 20°C pour les maximales.

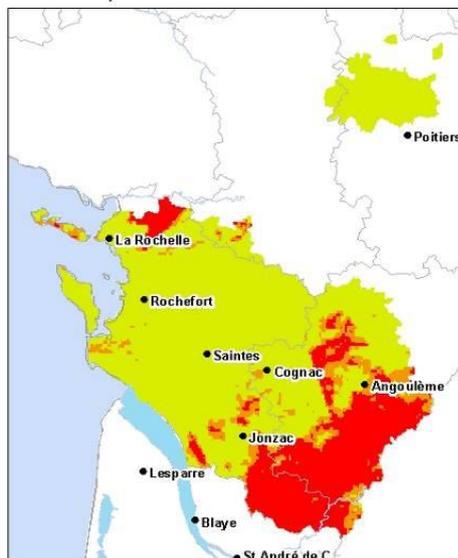
En cas de faibles précipitations, les conditions météorologiques seront peu favorables au mildiou. Le risque potentiel devrait poursuivre sa baisse sauf sur le sud et l'est du vignoble où il restera très fort.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule des contaminations très importantes dans le sud et l'est du vignoble. Elles seront faibles à modérées pour le reste du vignoble, selon les quantités de pluies.

Pour rappel :

Des contaminations par repiquage peuvent être non détectées par le modèle. En effet, il ne prend pas en compte les durées d'humectation, ni les hygrométries.

MILDIU - Risque :
simulée par le modèle au 03/06/2020



fait le 2020-06-02



Evaluation du risque :

Risque potentiel globalement en baisse, mais contaminations importantes annoncées dans certains secteurs. Dans les vignes présentant des symptômes, risque de repiquages en cas de rosées.



Risque faible à très fort selon les secteurs

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Eliminez les pampres qui sont particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

• Oïdium

Observations

Le témoin de Nercillac présente les premiers symptômes sur feuilles, portant à 3 le nombre de témoins présentant de l'oïdium. Les symptômes n'ont pas évolué à La Couronne. Ils ont par contre augmenté à Rivedoux, atteignant 70 % des ceps touchés et 34 % des feuilles.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium. Le risque potentiel fort s'est étendu progressivement à l'ensemble du vignoble au cours de la semaine dernière.

Des contaminations épidémiques ont été calculées au cours de la semaine dernière. Cependant, le modèle estime une augmentation du nombre d'organes contaminés faible à modérée.

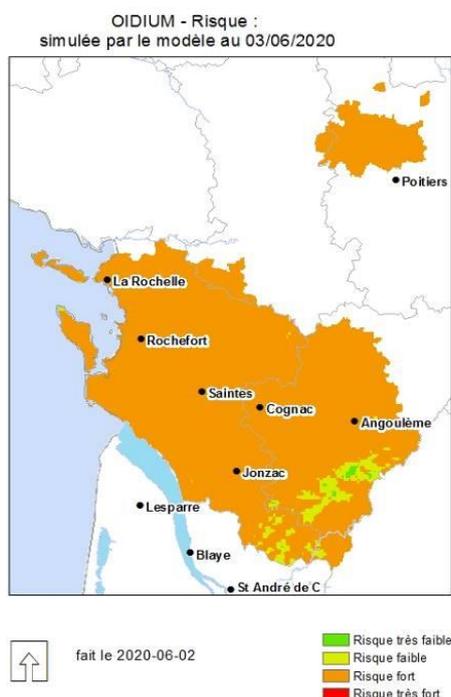


Nouveaux symptômes d'oïdium – Rivedoux
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Dans les trois jours à venir

Les conditions météorologiques seront favorables à l'oïdium. Le risque potentiel devrait rester majoritairement fort sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule de nouvelles contaminations. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait rester faible à modérée.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse, nouvelles contaminations prévues.



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.

• Black-rot

Observations

On n'observe pas d'évolution notable de symptômes dans les parcelles de référence.

Dans les témoins non traités, les symptômes sur feuilles n'évoluent presque pas. La fréquence sur grappes augmente légèrement dans certaines parcelles, passant en moyenne de 6 à 10 %, et plus fortement dans les parcelles de Sigogne, Rouffignac et Foussignac.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Selon le modèle, les conditions sont restées majoritairement favorables au champignon. Les zones concernées par un risque potentiel très fort se sont étendues sur le vignoble.



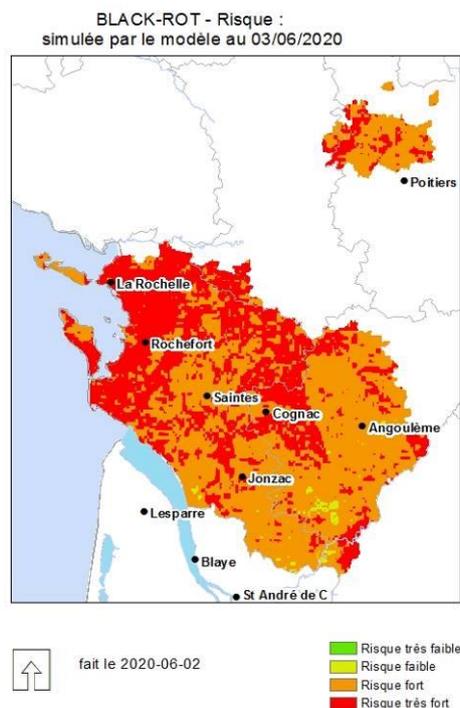
Grappes détruites par le Black rot – TNT de Genté
(Crédit photo L. Duchêne – CARC)

Des contaminations épidémiques ont été calculées au cours de la semaine dernière. Cependant, d'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes touchés est faible. Attention, cette augmentation pourrait être plus importante dans les secteurs avec un historique ou une présence de symptômes importante.

Dans les trois jours à venir

Les conditions seront toujours favorables au Black rot. Le risque potentiel devrait rester fort à très fort sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir, le modèle calcule des nouvelles contaminations. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être modérée pour l'hypothèse la plus probable et forte pour l'hypothèse la plus humide.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse, nouvelles contaminations prévues.



📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

• ESCA/BDA

Observations

Les premiers symptômes d'ESCA/BDA sont observés au vignoble.

📖 Consultez la fiche « [ESCA et BDA](#) » du Guide de l'Observateur



Symptômes d'ESCA sur Ugni blanc - Arces
(Crédit photo M. Girard - CA17)

Ravageurs

• Tordeuses

Suivi des vols

L'intensité du vol d'Eudémis a diminué sauf sur certaines communes où l'on constate une reprise d'activité (Bouteville, Sigogne, Chatenet, Ecoyeux, Saint Sulpice de Cognac, Rouillac, Pons et Anville).

Observations

Les premiers glomérules sont visibles en Charentes. Sur 35 parcelles observées au 2 juin, 8 parcelles présentent des glomérules avec une fréquence faible de 1 à 9 glomérules (Arthenac, Mons, Brie sous Matha, Macqueville, Eraville, Juillac Le Coq).

Seuil indicatif de risque

100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation.



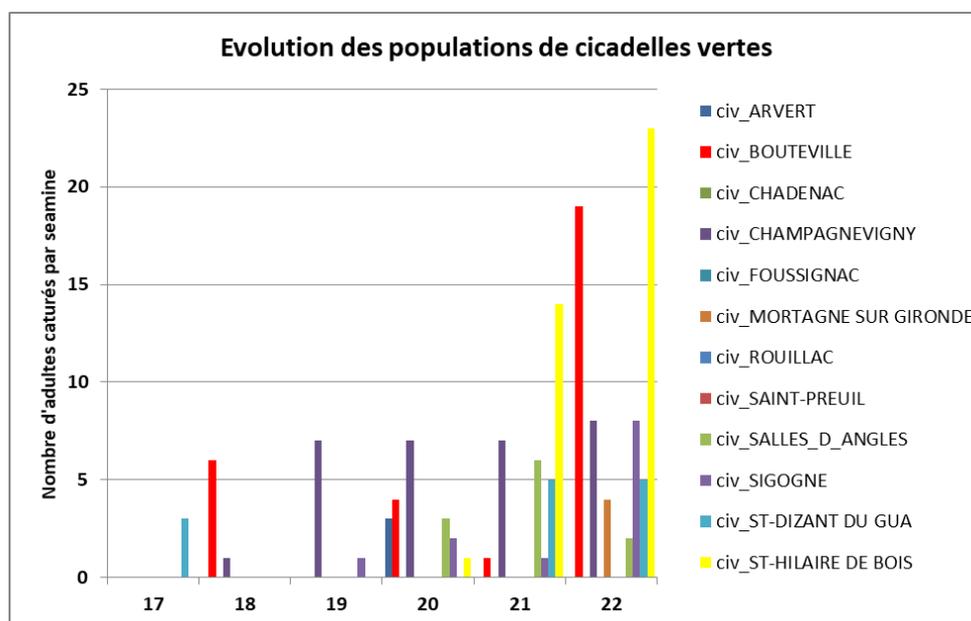
Glomérule

(Crédit photo X. Burgun - IFV)

• Cicadelles vertes

Observations

Les populations d'adultes progressent fortement sur les communes de Saint Hilaire du Bois et Bouteville.



De nombreux insectes peuvent vous aider à lutter contre les cicadelles vertes : les chrysopes, les punaises, les araignées... L'enherbement et la présence de haies favorisent le développement des auxiliaires.

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

• Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).



• Résistances aux produits de protection des plantes

Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- *Plasmopara viticola* (mildiou) - Fluopicolide / Qil / Qiol
- Erigéon - Glyphosate

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire** magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr ; 06.89.10.19.27.

Gestion des résistances :

- **Diversifier les pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (mosaïque spatiale)

Le site du **réseau R4P** recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie, TNT et parcelles de référence**
- **Préserver les rameaux observés pour les mesures de croissance de l'écimage en les attachant le long d'un fil (sans les enrouler autour du fil)**
- **Si le TNT est très atteint par le mildiou ou le Black rot, le réduire fortement, mais laisser suffisamment de ceps pouvoir continuer les observations sur feuilles et grappes**
- **Résistances aux produits de protection des plantes :** En cas de suspicions de résistances concernant le mildiou ou l'érigéron, contactez-nous (analyses gratuites en laboratoire possibles).
- **Relevés des pièges sexuels (changement des capsules à faire en fin de semaine ou la semaine prochaine)**
- **Comptages de glomérules sur 50 inflorescences**
- **Pièges alimentaires : formation animation et distribution jus de pomme et pièges alimentaires le vendredi 12 juin de 10 à 12 h Segonzac à la Chambre d'Agriculture**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**
- **Enregistrement sur Epicure**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, BGD Conseil, FDCETA, FREDON Poitou-Charentes, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".